



Un millier de manifestants au Rectorat de Créteil pour dire : Abrogation des Réformes Blanquer ! Non à la répression contre les lycéens !

Plus d'un millier d'enseignants et d'élèves, venus de plus d'une trentaine de lycées de l'académie de Créteil, étaient rassemblés ce vendredi 14 décembre devant le Rectorat, avec le soutien des sections syndicales académiques SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU et FO, pour exiger l'abrogation des réformes Blanquer des lycées et du Baccalauréat, l'abrogation de Parcoursup et de la loi ORE instaurant la sélection à l'entrée à l'université.

Une délégation composée de délégués d'établissements, d'élèves et de représentants syndicaux a été reçue pendant une heure par M. le Recteur.

Nous avons rappelé nos revendications, insisté sur les conséquences désastreuses qu'entraînerait l'application de ces réformes

Nous avons, ensemble, condamné toutes les formes de répression dont sont victimes aujourd'hui les élèves, et avons en particulier exigé que M. le Recteur retire sa plainte contre les 6 jeunes, dont 5 lycéens, accusés d'avoir tagué un panneau d'affichage.

Nous avons demandé que, lorsque les conditions de sécurité dans les établissements n'étaient plus garanties, des décisions de fermeture soient prises par M. le Recteur, a contrario de ce qui s'est produit dans plusieurs établissements.

Les réponses de M. le Recteur ont été à l'opposé de ces demandes :

- Les établissements doivent rester ouverts (alors même que, selon ses dires, 6 personnels de direction et 6 agents de sécurité ont été blessés), c'est une décision prise au niveau national et relayée par les Préfets
- La plainte contre les élèves de Romain Rolland d'Ivry ne sera pas retirée
- Parcoursup a donné entière satisfaction, aucun élève de l'académie n'a été laissé de côté
- La réforme du lycée apportera davantage de justice sociale, c'est l'existence de filières dans la voie générale qui, au contraire, est source d'inégalités sociales.
- Rien de dit que les réformes des lycées conduiront à la diminution du nombre d'heures de cours

La délégation a conclu l'audience en rappelant que le rejet des réformes venait des salles des professeurs et des lycées même, que dès que les collègues ou les élèves entraient dans les détails de ces réformes, ils en tiraient la conclusion nécessaire d'abrogation.

Suite au compte-rendu oral fait par la délégation, décision a été prise « *d'aller en manifestation, voire en grève, là où ça se décide, au Ministère : mercredi 19 décembre, jour du comité technique ministériel -sur la répartition des moyens pour l'application de la réforme des lycées- pour réclamer, ensemble, dans l'unité des établissements et des organisations syndicales, l'abrogation des contre réformes !* »

**Pour l'abrogation des réformes des lycées et du Baccalauréat,
l'abrogation de Parcoursup et de la loi ORE instaurant la sélection à l'entrée à l'université :
Rassemblement au ministère 13h30 métro Solférino !**